

**COMMUNE D'UNIEUX**  
**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS**  
**CONSEIL MUNICIPAL ORDINAIRE EN DATE DU 23 SEPTEMBRE 2013**

Le lundi vingt trois septembre deux mille treize à dix-huit heures trente, les membres composant le Conseil Municipal de la ville d'Unieux se sont réunis en salle du Conseil Municipal sous la présidence de Monsieur Christophe FAVERJON, Maire, après avoir été convoqués en date du treize septembre deux mille treize, en application des articles L.2121.10 et L.2121.12 du Code Général des Collectivités Territoriales.

**Présents :** MM et Mmes Christophe FAVERJON, René PERROT, Gisèle ARSAC, Christian ROUSSON, Corinne CABUT, Djida OUCHAOUA, Fabrice MIALON, Agnès PESTRE, Annick FUGIER, Gaston CONSTANT, Guy BERNARD, Nathalie MEUNIER, Geneviève CHANTREL, Manuel DE-SA, Liliane MATRA, Marianne MOURIER, Nicole BERGAMINI, Marie-Antoinette LUYA, Monique FRANCHINI, Véronique RESSEGUIER, Serge BROUILLAT.

**Pouvoirs déposés :** M. Fabrice CORDAT à Mme Marianne MOURIER, M. Thierry MARTIN à Mme Corinne CABUT ; Mme Monique FAURAND à Mme Annick FUGIER, M. Hocine LOUNNACI à M. Guy BERNARD, M. Michel GANIER à M. Christian ROUSSON.

**Excusés :** MM. Jérôme CONSTANT, Pascal PEYRAT, Jean-Claude BOYER.

**Nombre de conseillers : 29 - Nombre de présents : 21 - Nombre de votants : 26**

**Désignation de secrétaire de séance : Mme Gisèle ARSAC**

**DELIBERATION N° 2013-09-01**

**OBJET : AVIS SUR LE PROJET DU SCOT SUD-LOIRE**

VU le code de l'urbanisme,

CONSIDERANT l'annulation de certaines dispositions du précédent SCOT par le tribunal administratif,

CONSIDERANT qu'une nouvelle procédure d'élaboration a été mise en place en juillet 2012,

CONSIDERANT qu'au terme des différentes phases d'élaboration, un nouveau projet de SCOT a été arrêté par le Syndicat Mixte du SCOT dans sa séance du 6 juin dernier,

CONSIDERANT que ce projet doit être soumis à l'avis des communes membres,

**LE CONSEIL MUNICIPAL PAR 22 VOIX POUR, 4 CONTRE.**

- **EMET** un avis positif sur le projet de SCOT tel qu'arrêté par le Syndicat Mixte SCOT Sud-Loire dans sa séance.

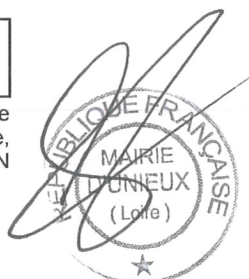
Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

042-214203168-20130923-DELI2013-09-01-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 27/09/2013  
Publication : 27/09/2013

Acte certifié exécutoire  
Le Maire,  
Christophe FAVERJON



Extrait conforme au registre des délibérations.

Fait à UNIEUX, le 23 septembre 2013

Le Maire,

Christophe FAVERJON

